douleur. C'est certain pour les vertébrés : dans l'élevage industriel, 85 % des porcs sont castrés sans anesthésie et cette mutilation (qui s'accompagne généralement de la mutilation de la queue, du meulage des dents, etc.) les fait souffrir atrocement[36]. Les vaches auxquelles on retire leur veau après la naissance sont capables de beugler jusqu'à épuisement de leurs réserves lacrymales. Mais comment savoir si les invertébrés souffrent ? Les avancées scientifiques montrent que quantité d'entre eux, jusqu'aux mollusques, ressentent la souffrance. Les insectes demeurent néanmoins exclus de ce cercle des souffrants. Ces animaux, qui sont aussi les plus nombreux, interrogent l'éthique utilitariste : peut-on tuer des millions d'insectes pour protéger un champ de tabac s'ils ne souffrent pas, ou si du moins si nous ne pouvons pas prouver qu'ils souffrent ? Le problème de la conception pathocentrique vient de ce qu'elle se restreint à une petite classe d'animaux assez semblables à l'homme.

Cet anthropocentrisme sous-jacent se révèle également dans la méthode de l'utilitarisme. L'objectif étant fixé (il faut donc analyser les intérêts de chaque être vivant et les composer ensemble), elle consiste en effet à se mettre à la place d'autrui pour évaluer ses intérêts lorsqu'il ne peut les énoncer et les défendre lui-même : jusqu'à quel point accepterais-je ou non ce qui arrive si j'étais cet être-là ? Par exemple, le fait qu'on me tue pour être mangé, qu'on me stérilise pour ne pas envahir la maison du propriétaire, qu'on effectue des expérimentations sur moi, qu'on me sacrifie pour implanter des éoliennes, etc. ?

Biocentrisme et écocentrisme : un décentrement radical de l'éthique

Le biocentrisme comme éthique déontologique

Le biocentrisme est une éthique pour laquelle tout vivant est digne de considération morale, quel que soit son ressenti de la douleur. Dans une perspective déontologique, elle transfère la dignité kantienne, le respect des fins en soi que constituent les hommes, à l'ensemble du vivant. Les vivants sont envisagés comme des centres téléologiques de vie à égalité : ils se maintiennent tous dans l'existence et se reproduisent, et de ce fait même ils ont une valeur intrinsèque à respecter en tant que telle[37]. L'intrinsèque s'oppose tout à la fois à l'instrumental et à l'échangeable (voir encadré ci-après). À la valeur instrumentale, la valeur intrinsèque conteste l'idée de nature réduite à un stock de ressources monétarisées par et pour l'homme. À la valeur fongible, la valeur intrinsèque oppose qu'il y a du non-substituable dans la nature. L'éthique biocentrique est une éthique non interventionniste du respect de la nature d'où sont dérivés des devoirs essentiellement négatifs : interdiction de chasser, de pêcher, de cueillir, de construire des infrastructures dégradantes de la nature, etc.

Les limites de la marchandisation : la nature comme richesse sans valeur instrumentale

L'analyse économique standard distingue classiquement quatre types de capitaux : le capital physique (les usines, les machines, les brevets, etc.) ; le capital humain (éducation et santé) ; le capital social (la qualité du maillage des institutions citoyennes) et le capital naturel (les « services écosystémiques » rendus aux humains par la nature). L'approche des problèmes environnementaux par le marché prend appui sur l'idée qu'il est possible et nécessaire non seulement de quantifier la valeur de ces différents capitaux, sans quoi elle serait invisibilisée, mais également d'organiser entre eux des substitutions, de telle sorte que l'impératif de durabilité doit porter sur la somme totale de ces différents stocks de capitaux.

La quantification du capital naturel constitue la tâche fondamentale de l'économie de l'environnement. Afin de mieux quantifier le capital naturel, il est généralement divisé en quatre types de services écosystémiques : 1) Les services d'approvisionnement qui regroupent toutes les ressources produites par les écosystèmes et qui sont consommées par les humains (eau, bois, etc.) ; 2) les services de régulation qui incluent tous les processus naturels dont les mécanismes sont bénéfiques aux humains ou dont les perturbations auraient un impact négatif sur les sociétés humaines (régulation du climat et de la qualité de l'air, pollinisation, régulation de l'érosion par le couvert végétal, etc.) ; 3) les services à caractère social ou culturel qui correspondent aux services immatériels rendus par les écosystèmes (espaces récréatifs, de contemplation, valeur esthétique ou spirituelle, etc.) ; 4) les services de soutien qui permettent tous les autres, du cycle de l'eau à la formation des sols. Dans une étude de 2016, le service de pollinisation en France, indispensable à la production de ressources alimentaires, a par exemple été estimé à une valeur comprise entre 2,3 et 5,3 milliards d'euros annuels, soit entre 5,2 et 12 % de la valeur totale des productions végétales françaises, de sorte que « les résultats obtenus montrent la nécessité de l'action politique en faveur de la préservation des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages[38] ». On voit que cette démarche s'inscrit dans une perspective normative assumée : on ne protège pas ce à quoi on n'accorde pas de valeur[39], au double sens du mot valeur, instrumental et moral. L'ONG environnementale WWF évalue dans le même sens les services rendus par les océans à 2 500 milliards de dollars par an et leur valeur totale à 24 000 milliards[40]. L'idée est que la nature nous fournit des services que nous avons intérêt à maintenir en activité.

Reste que la pertinence de l'approche par la quantification du capital naturel peut être questionnée à trois titres. Les services dits « culturels » font apparaître qu'il n'y a guère de sens à vouloir quantifier la valeur d'une promenade sur la plage, d'une vue sur les montagnes, d'une baignade dans un lac ou encore du chant d'un oiseau le matin[41]. La quantification fait l'impasse sur le caractère inestimable de ces biens. Le deuxième problème concerne la régulation des ressources : à partir du moment où elles sont monétarisées, il devient possible de créer pour chacune d'elles un marché qui sera considéré comme le mieux à même d'en gérer la rareté. Or, « tout en reconnaissant l'utilité des analyses quantitatives comme aides à la décision », le pionnier du développement durable Ignacy Sachs fait remarquer qu'« il faut savoir s'arrêter aux limites de la quantification et reconnaître le caractère éminemment politique des choix sociétaux complexes[42] ». Le marché ne doit pas évacuer la possibilité d'une gestion politique, en commun, des ressources.

38. Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, EFESE, CEREMA et FRB, *Rapport sur le service de pollinisation*, novembre 2016, p. 46.
39. John Peterson Myers et Joshua S. Reichert, "Perspectives on Nature's Services", *in* Gretchen Cara Daily (dir.), *Nature's Services: Societal Dependence On Natural Ecosystems*, Island Press, 1997, p. 19.
40. WWF, *Reviving the Oceans Economy: The Case for Action – 2015*, 22 p., juillet 2015.